

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 14 JUIN 2013

## Personnes présentes:

<b>La municipalité</b>	M. MANIFACIER, Adjoint à l'enfance.
<b>Les parents élus</b>	M. BERUTTO ( FCPE ) Mme GUILMART ( FCPE ) Mme ROMISCH ( FCPE ) Mme SIMONPIETRI ( FCPE )
<b>Les enseignantes</b>	Mme BALZANO ( directrice ) Mme CALZIA Mme DEBES Mme SACHET
<b>Les ATSEMs</b>	Mme ALEXANDRE Mme BORDEAU Mme CADET Mme CHAILLAN Melle FERAUD Mme PALAZZO
<b>La DDEN</b>	Mme MARCHETTO

### **1. Rentrée 2013**

La directrice fait le point sur les effectifs prévus : actuellement 147 élèves sont inscrits pour l'année prochaine ( 56 GS ; 46 MS ; 45 PS ). Les classes en prévision sont donc : 2 PS, 2 MS, 2 GS.

Les familles pourront s'informer des modalités de rentrée en consultant l'affichage sur le panneau de l'école la semaine qui précède la rentrée ( fixée au 3 septembre ).

M. Manificier pense que l'effectif global restera similaire pour la rentrée 2014. Pas de fermeture ni d'ouverture dans l'avenir proche.

Au niveau de l'équipe enseignante, Mmes Aleman et Martinez quitteront l'école et seront remplacées par 2 nouvelles enseignantes ainsi qu'un maître surnuméraire à la rentrée.

La directrice rappelle que les classes futures sont organisées par l'équipe enseignante au mieux pour les élèves et que l'on ne peut tenir compte des divers souhaits concernant le regroupement d'enfants dans une même classe, le choix d'un enseignant plutôt qu'un autre. Les critères de compétences et de comportement prévalent pour la réalisation des classes. Par ailleurs les élèves de GS se sont rendus à l'école élémentaire pour un premier contact avec le CP. En échange les élèves de CP ont été accueillis en maternelle pour une après-midi Arts Plastiques.

## **2. Points de fonctionnement**

M. Manificier nous informe qu'Internet sera installé dans toutes les classes pour être opérationnel à la rentrée 2013. Il engage les enseignantes à définir le périmètre d'implantation de l'ordinateur futur afin d'installer les prises correspondantes. L'étude d'un réseau par fibres optiques apportant un débit d'Internet plus confortable est à l'étude pour la rentrée suivante.

L'appel aux parents, lancé par la directrice, pour la récupération d'ordinateurs n'a pas abouti.

M. Manificier se renseigne pour récupérer les anciens ordinateurs de la mairie. Se pose toutefois, avec ces ordinateurs d'occasion, le problème de la maintenance.

Pour ce qui concerne les grandes sections, il est peut être possible, par décroisement, d'utiliser la salle informatique de l'espace Cotella. Mme Balzano contactera la directrice de l'école élémentaire pour d'éventuels créneaux disponibles dans cette salle.

Lors des 2 précédents CE la directrice avait demandé l'aménagement des horaires des ATSEMs afin qu'elles soient présentes dans les classes de 16h20 à 16h30 pour aider à la surveillance au moment de la sortie ( cf les deux précédents comptes rendus )

M. Manificier refuse, au nom de la mairie, cet aménagement. Pour lui le problème est dû au fait que les animateurs du périscolaire arrivent au moment de la sortie des classes. D'autre part il rapporte les paroles de Mme Auger, Inspectrice de l'Education Nationale, disant que la présence des ATSEMs dans les classes à l'ouverture des portes n'est pas nécessaire et qu'il convient au périscolaire de s'organiser pour éviter que les enfants restent dans le couloir.

La directrice n'est pas satisfaite par ces réponses et organisera avec les enseignantes la sortie des classes différemment à la rentrée prochaine afin de sécuriser ce moment qu'elle juge délicat en termes de surveillance.

Elle demande à M. Manificier de définir avec le responsable du périscolaire, quelle sera leur future organisation pour la récupération des enfants du périscolaire du soir.

Mme Marchetto DDEN rappelle que, même si chacun donne son avis, c'est bien à la directrice que revient la responsabilité en cas de problème. Elle l'engage donc à mettre en place ce qu'elle pense indispensable pour la sécurité des enfants.

## **3. Les intervenants**

L'intervention de Mme Kling-Slimi Laure, musicienne, est renouvelée par la municipalité pour l'année scolaire 2013 – 2014.

Il en est de même pour Mme Poetto, bibliothécaire.

## **4. Organisation de la semaine scolaire selon la loi de refondation de l'école.**

M. Manificier nous informe que la première ébauche du Projet Educatif De Territoire doit être remis fin octobre à l'IA et qu'il est nécessaire au préalable qu'il soit voté et adopté par le Conseil d'Ecole lors de sa première réunion.

La mairie a par ailleurs commencé les consultations des associations et échangé avec diverses communes. M. Manificier ne pense pas possible d'organiser des APC ( Ateliers pédagogiques et culturels ) de qualité en 45 minutes par jour. Cela pose également un problème de recrutement de personnel. Il souhaite que dans le projet futur soit proposé un regroupement des heures d'APC.

Il souhaite mettre en place un groupe de travail sur ce PEDT regroupant les parents, les enseignants et tous les autres partenaires impliqués. Il souhaite que soit défini collégalement le périmètre de ce projet ( à savoir l'emploi du temps, l'organisation sur la semaine, les lieux d'intervention....)

La directrice rappelle que les APC proposées dans le cadre du PEDT doivent être en lien direct avec le projet d'école ( PE 2014 / 2017 ).

## 5. Achats et travaux

La directrice demande le renouvellement d'un meuble de rangement en classe 3 ainsi que le changement du téléphone du bureau et de celui de la psychologue scolaire ( nécessité d'un téléphone sans fil dans les deux cas ).

En ce qui concerne les travaux :

- L'assainissement d'un des murs de la classe 2 n'a toujours pas été réalisé. M. Manificier nous informe que la mairie doit entrer en contact avec le propriétaire de la maison voisine à la classe pour pouvoir intervenir. M. Berutto rappelle que ce problème a déjà été évoqué plusieurs fois sans solution à ce jour et suggère que l'intervention soit faite maintenant au plus tôt.
- Envisager la pose d'un escalier escamotable au niveau du bac à douche des enfants.
- Réfection des peintures des deux dortoirs, de la tisanerie, du bureau et de la bibliothèque.

Les enseignantes en profitent pour réclamer une salle commune plus vaste et proposent l'agrandissement de la tisanerie.

Hors CE : La directrice, comme l'année dernière, souhaite que le personnel et les enfants du centre aéré, utilisant la cour de l'école durant l'été, soient sensibilisés en ce qui concerne la fragilité du mur « mosaïque ». Elle préconise la mise en place d'une protection de ce mur pour éviter des dégradations.

## 6. Festivités de fin d'année

Les familles peuvent admirer l'exposition de photographies réalisées durant la chorale des séniors et le carnaval par Mme Derouet que nous remercions infiniment pour cette action et toutes celles menées cette année bénévolement.

Hors CE : La fête de fin d'année au Parc Alexis Gruss s'est déroulée au mieux et les enfants en garderont un excellent souvenir. La directrice remercie la mairie d'avoir aidé au financement des bus.

La directrice signale que 500 personnes sont attendues à la fête de fin d'année. Elle rappelle aux familles de ne pas encore augmenter ce nombre sans quoi personne ne verra correctement le spectacle. Un mot sur l'organisation sera diffusé auprès des familles pour le déroulement de ces festivités. La FCPE se propose d'aider financièrement l'école en fournissant tout le nécessaire ( nappes, serviettes, verres ) pour l'apéritif qui suivra le spectacle.

La FCPE vendra également pour l'occasion le reste des cabas réalisés cette année avec les dessins des enfants.

La directrice remercie la FCPE pour le financement de l'intervention du Badaboum théâtre dans l'école. La FCPE annonce le peu de rentabilité de la soirée déguisement cette année ( ils en cherchent actuellement la cause ) et par contre le succès de la soirée « jeux de société ». En termes d'intérêt des enfants et des familles ces deux soirées ont été une réussite.

La directrice remercie l'ensemble des participants pour leur implication et leur collaboration au bon fonctionnement de ces Conseils d'Ecole. Elle remercie la mairie pour l'apéritif offert.

Levée de la séance : 20h00

Signatures :

La mairie :

Les fédérations de parents :

La directrice :

